REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 29 mars 2018

Délibération n° 2018-03-01 :
Succession Gaston VETTIER
Protocole d'accord transactionnel.

Délibération n° 2018-03-02 :
Budget principal de la Ville.
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Délibération n° 2018-03-03 :
Budget principal Ville
Budget primitif 2018.

Délibération n° 2018-03-04 :
Budget annexe Cinéma
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Délibération n° 2018-03-05 :
Budget annexe Cinéma
Budget primitif 2018.

Délibération n° 2018-03-06 :
Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Délibération n° 2018-03-07 :
Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital
Budget primitif 2018.

Délibération n° 2018-03-08 :
Fixation des taux de la fiscalité 2018.

Délibération n° 2018-03-09 :
Gala de boxe du samedi 14 avril 2018
Attribution d'un concours financier à l'association Boxing Club Rumillien
Convention de partenariat à intervenir entre l'association Boxing Club Rumillien et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2018-03-10 :
Spectacle « Les chasseurs au cœur de la grande guerre » organisé par le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins
Attribution d'un concours financier à l'association « Souvenir Français », association en charge du volet financier de ce spectacle.

Délibération n° 2018-03-11 :
Subventions aux associations dites de loisirs et diverses et à celle relevant du secteur du commerce au titre de l'exercice 2018.

Délibération n° 2018-03-12 :
Subvention de fonctionnement à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien au titre de l'exercice 2018.

Délibération n° 2018-03-13 :
Subvention à l'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly au titre de l'exercice 2018.

Délibération n° 2018-03-14 :
Acquisition d'un bien sis rue des Ecoles.

Délibération n° 2018-03-15 :
Vente de parcelles sises avenue Edouard André.

Délibération n° 2018-03-16 :
Travaux coordonnés d'aménagement d'une voie verte et d'enfouissement des réseaux aériens, rue René Cassin
Convention constitutive d'un groupement de commandes à intervenir entre le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly
Désignation des représentants de la Commune de Rumilly au sein de la commission ad hoc du groupement de commandes.

Délibération n° 2018-03-17 :
Locaux de l'Inspection départementale de l'Education Nationale sis 6 bis rue Pierre Salteur
Avenant n° 1 au bail à intervenir entre la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Savoie, agissant au nom et pour le compte de l'Etat et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2018-03-18 :
Création d'un jardin public de centre-ville
Autorisation à donner à M. LE MAIRE pour déposer un permis d'aménager.

Délibération n° 2018-03-19 :
Subventions à différents organismes et associations au titre de l'exercice 2018.

Délibération n° 2018-03-20 :
Subventions à différents établissements scolaires dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sureté.

Délibération n° 2018-03-21 :
Notre Histoire, Musée de Rumilly
Avenant n° 1 à la convention cadre 2017 – 2021 à intervenir entre l'association Réseau Empreintes et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2018-03-22 :
Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre
Convention de partenariat à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2018-03-23 :
Projet de jumelage avec la Commune de Maglie (Italie).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-01

Nature : 7. Finances locales – 7.10. Divers

Objet : Succession Gaston VETTIER
Protocole d'accord transactionnel
Rapporteur : M. LE MAIRE

Monsieur Gaston VETTIER, décédé le 11 janvier 2018, avait rédigé un testament olographe en date du 6 septembre 2011 selon lequel il léguait tous ses biens, argent et placements à la Commune de Rumilly, à charge par elle d'entretenir après son décès son caveau au cimetière de Rumilly route de Vallières (une ou deux fois par année) et de renouveler éternellement sa concession.

La Commune a été informée du contenu de ce testament par maître Victor MARINE début février 2018.

L'actif net de succession s'élève à la somme de 2 256 950,51 euros.

Gaston VETTIER avait trois enfants. Il a souhaité ne rien leur laisser et faire don de ses biens à la Commune de Rumilly.

Il est rappelé que, selon le Code civil, en matière d'héritage, la réserve des descendants est déterminée en fonction du nombre de descendants vivants au jour du décès ou ayant laissé des descendants, ainsi qu'il suit :

- un enfant : la ½ des biens du défunt,

- deux enfants : les 2/3 des biens du défunt,
- trois enfants ou plus : les ¾ des biens du défunt.

Les droits théoriques des trois enfants de Monsieur Gaston VETTIER et de la Commune de Rumilly sont les suivants :

- Un quart pour chacun des trois enfants, soit 564 237,62 euros par enfant.
- Un quart pour la Commune de Rumilly, soit 564 237,62 euros.

Monsieur Gaston VETTIER a été placé de son vivant sous le régime de la tutelle aux termes d'une ordonnance rendue par le juge des tutelles près le tribunal d'instance d'Annecy du 19 février 2013, sur requête déposée le 13 septembre 2012 et à la vue d'un certificat médical délivré le 15 juin 2012. Précédemment, en date du 24 août 2011, le défunt a également changé la clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie souscrit auprès de la compagnie ACM VIE au profit de la Commune de Rumilly.

Compte tenu de l'altération supposée des facultés mentales de Monsieur Gaston VETTIER nécessitant la mise sous tutelle du défunt peu de temps après la rédaction de son testament et le changement de la clause bénéficiaire de son assurance-vie, les héritiers réservataires de Monsieur Gaston VETTIER ont opposé à la Commune de Rumilly la possibilité de demander la nullité de ces deux actes pour manque de discernement du défunt.

Afin d'éviter une procédure contentieuse longue et coûteuse, dont l'issue serait incertaine, il apparaît opportun de s'accorder sur le règlement amiable et rapide de la succession par la conclusion, avec les trois enfants de Monsieur Gaston VETTIER, à titre transactionnel et définitif, d'un protocole d'accord en application des articles 2044 et suivants du Code civil.

Le projet de protocole d'accord transactionnel est joint en annexe à la présente délibération. Il prévoit en particulier que :

- Les consorts VETTIER renoncent fermement et irrévocablement à toute action en justice de demande de nullité du testament et du changement de la clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie souscrit auprès de la compagnie ACM VIE au profit de la Commune de Rumilly.

- En contrepartie, la Commune de Rumilly accepte de cantonner le legs à elle consenti au seul capital décès du contrat souscrit par le défunt auprès de la compagnie ACM VIE.

Cela signifie que, à l'issue de la signature de ce protocole d'accord transactionnel, la Commune de Rumilly percevra la somme de 528 458,19 euros correspondant au contrat d'assurance-vie souscrit auprès de la compagnie ACM VIE. La somme est inscrite au projet de budget 2018.

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le protocole d'accord transactionnel relatif à la succession de Monsieur Gaston VETTIER.

AUTORISE M. LE MAIRE à le signer.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VILLE DE RUMILLY (Haute Savoie)

Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-02

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget principal de la Ville
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2018 s'établissent comme suit :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 29 mars 2018 *(avant approbation du compte administratif 2017 – article L2311-5 du CGCT)*	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 3 110 021,46 euros
A1 Reprise du résultat Budget annexe « Location locaux industriels – Rumilly » suite à clôture du budget au 31/12/2017	+ 258 175,85 euros
B Résultats antérieurs reportés (par délibération du **30/03/2017** sur l'affectation du résultat **2016**), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 961 506,65 euros
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	**+ 4 329 703,96 euros**
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement)	
R 001(excédent de financement)	+ 3 865 754,62 euros dont 574 067,21 euros de reprise de résultat 2017 du budget annexe « Location locaux industriels – Rumilly » suite à clôture du budget au 31/12/2017
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement	4 217 223,07 euros
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F	= D + E 351 468,45 euros
REPRISE ANTICIPEE = H	4 329 703,96 euros
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F	3 090 500,00 euros
2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G)	1 239 203,96 euros
DEFICIT REPORTE D002 (5)	

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017 du budget principal de la Ville comme indiqué ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VILLE DE RUMILLY Haute Savoie

Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-03

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget principal Ville – Budget primitif 2018
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Le projet de budget primitif 2018 du budget principal de la Ville a été débattu par la commission « Finances / Développement Interne », réunie le 22 mars 2018.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2018, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....4 199 000,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 05 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir – M. BRUNET – M. CHEVALLIER).

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés 10 260 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 014 – Atténuation de produits 701 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion 2 855 000,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 05 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir – M. BRUNET – M. CHEVALLIER).

Chapitre 66 – Charges financières 312 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 67 –Charges exceptionnelles 1 060 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues 589 703,96 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 042 – Opérations d'ordres entre sections 674 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 2 369 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 23 019 703,96 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes 1 406 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 73 – Impôts et taxes 16 534 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations 3 169 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 425 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 013 – Atténuations de charges 200 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 76 – Produits financiers 10 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels 36 500,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté 1 239 203,96 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 23 019 703,96 euros

Section d'investissement – Dépenses

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
129 661,22 euros	**165 500,00 euros**	295 161,22 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 204 – Immobilisations incorporelles		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**38 250,00 euros**	38 250,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
780 871,03 euros	**3 070 110,00 euros**	3 850 981,03 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 10 – Equipements sportifs		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
82 212,21 euros	**1 051 000,00 euros**	1 133 212,21 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 12 – Aménagement zones de loisirs et aires de jeux		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
8 084,00 euros	**700 000,00 euros**	708 084,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 13 – Salle de boxe		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
356 188,28 euros	**10 000,00 euros**	366 188,28 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 29 – VRD Equipements de quartiers		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
472 092,28 euros	**360 000,00 euros**	832 092,28 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 31 – Ecole primaire		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
1 336 366,05 euros	**50 000,00 euros**	1 386 366,05 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 42 – Patrimoine scolaire		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
164 932,15 euros	**488 500,00 euros**	653 432,15 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 51 – Voirie communale extra-muros		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
26 955,70 euros	**0,00 euro**	26 955,70 euros

Opération 52 – NTIC dont fibre optique		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
5 760,00 euros	**0,00 euro**	5 760,00 euros

Opération 53 – Contrôle d'accès		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
17 727,15 euros	**45 000,00 euros**	62 727,15 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 58 – Réseaux eaux pluviales		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
845 510,70 euros	**265 000,00 euros**	1 110 510,70 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 59 – Déplacements doux		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
269 251,00 euros	**738 000,00 euros**	1 007 251,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 61 – Opérations accessibilité PMR		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
132 562,33 euros	**250 000,00 euros**	382 562,33 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 62 – Améliorations énergétiques		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
234 881,08 euros	**700 000,00 euros**	934 881,08 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 66 – Aménagement VRD secteur zone du Crêt		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
109 174,59 euros	**1 231 000,00 euros**	1 340 174,59 euros

Vote : Approbation par 26 voix pour – 05 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir – M. BRUNET – M. CHEVALLIER).

Opération 68 – Aménagement des berges des rivières		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**50 000,00 euros**	50 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**19 350,00 euros**	19 350,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 16 – Capital des emprunts		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**909 000,00 euros**	909 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**61 500,00 euros**	61 500,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 020 – Dépenses imprévues d'investissement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**456 621,55 euros**	456 621,55 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**12 000,00 euros**	12 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	**Total général crédits 2018**
4 972 229,77 euros	**10 670 831,55 euros**	**15 643 061,32 euros**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**15 643 061,32 euros**

Section d'investissement – Recettes

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 13 – Subventions d'investissement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**139 800,00 euros**	139 800,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 10 – Equipements sportifs		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**250 000,00 euros**	250 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 29 – VRD équipements de quartiers		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
12 197,11 euros	**0,00 euro**	12 197,11 euros

Opération 31 – Ecole primaire		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
263 931,66 euros	**0,00 euro**	263 931,66 euros

Opération 42 – Patrimoine scolaire		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
63 500,00 euros	**0,00 euro**	63 500,00 euros

Opération 58 – Réseaux eaux pluviales		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
366 672,43 euros	**200 000,00 euros**	566 672,43 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 62 – Améliorations énergétiques		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
48 705,50 euros	**0,00 euro**	48 705,50 euros

Opération 66 – Aménagement VRD zone secteur du Crêt		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**1 020 000,00 euros**	1 020 000,00 euros

Vote : Approbation par 26 voix pour – 05 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir – M. BRUNET – M. CHEVALLIER).

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers, réserves		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**1 757 000,00 euros**	1 757 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**3 090 500,00 euros**	3 090 500,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**34 000,00 euros**	34 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 024 – Produits des cessions		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**1 476 000,00 euros**	1 476 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**2 369 000,00 euros**	2 369 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**674 000,00 euros**	674 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Opération 041 – Opérations patrimoniales		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**12 000,00 euros**	12 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
755 006,70 euros	**11 022 300,00 euros**	**11 777 306,70 euros**

Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté	**3 865 754,62 euros**

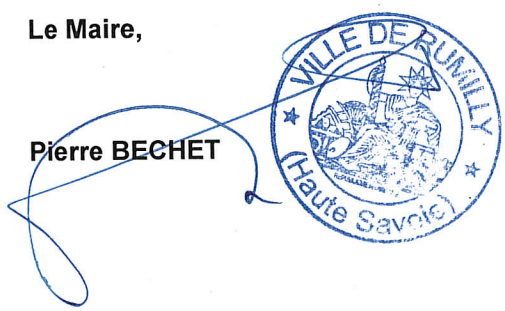
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**15 643 061,32 euros**

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-04

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Cinéma
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Cinéma pour l'exercice 2018.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2018 s'établissent comme suit :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 29 mars 2018 *(avant approbation du compte administratif 2017 – article L2311-5 du CGCT)*		
Résultat de fonctionnement N-1		
A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 118 783,17 euros
B Résultats antérieurs reportés (par délibération du **30/03/2017** sur l'affectation du résultat **2016**), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 23 394,40 euros
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)		**+ 142 177,57 euros**
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement)		- 236 588,22 euros
R 001(excédent de financement)		
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement		
Excédent de financement (1)		+ 103 539,97 euros
Besoin de financement F	= D + E	133 048,25 euros
REPRISE ANTICIPEE = H		+ 142 177,57 euros
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F		133 048,25 euros
2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G)		9 129,32 euros
DEFICIT REPORTE D002 (5)		

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe Cinéma comme indiqué ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre BECHET

VILLE DE RUMILLY (Haute Savoie)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-05

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Cinéma
Budget primitif 2018
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Cinéma pour l'exercice 2018.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Le projet de budget primitif 2018 du budget annexe Cinéma a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 22 mars 2018.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2018, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 160 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 66 – Charges financières..... 28 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... 2 729,32 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 159 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 349 729,32 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté 9 129,32 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 74 – Dotations et participations 148 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante..... 168 800,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels 23 800,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT..... 349 729,32 euros

Section d'investissement - Dépenses

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
1 000,00 euros	**0,00 euro**	1 000,00 euros

Chapitre 23 – Immobilisations en cours		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
159 964,29 euros	**39 000,00 euros**	198 964,29 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 16 – Emprunts		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**120 000,00 euros**	120 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
160 964,29 euros	**159 000,00 euros**	319 964,29 euros

Chapitre 001 – Excédent reporté	**236 588,22 euros**

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**556 552,51 euros**

Section d'investissement – Recettes

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 13 – Subventions d'investissement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
264 500,00 euros	**0,00 euro**	264 500,00 euros

Chapitre 23 – Immobilisations en cours		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
4,26 euros	**0,00 euro**	4,26 euros

Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**133 048,25 euros**	133 048,25 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**159 000,00 euros**	159 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
264 504,26 euros	**292 048,25 euros**	556 552,51 euros

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**556 552,51 euros**

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-06

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital
Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital pour l'exercice 2018.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2018 s'établissent comme suit :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 29 mars 2018 *(avant approbation du compte administratif 2017 – article L2311-5 du CGCT)*		
Résultat de fonctionnement N-1		
A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		- 2 604,91 euros
B Résultats antérieurs reportés (par délibération du **30/03/2017** sur l'affectation du résultat **2016**), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 35 409,75 euros
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)		**+ 32 804,84 euros**
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement)		
R 001(excédent de financement)		+ 1 993,05 euros
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement		
Excédent de financement (1)		
Excédent de financement F	= D + E	1 993,05 euros
REPRISE ANTICIPEE = H		32 804,84 euros
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F		0,00 euro
2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G)		32 804,84 euros
DEFICIT REPORTE D002 (5)		

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital comme indiqué ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VILLE DE RUMILLY (Haute Savoie)

Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-07

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital
Budget primitif 2018
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital pour l'exercice 2018.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017.

Le projet de budget primitif 2018 du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 22 mars 2018.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2018, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....32 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues 804,84 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 850 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 882 804,84 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté 32 804,84 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Chapitre 74 – Dotations et participations 850 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 882 804,84 euros

Section d'investissement – Dépenses

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**851 993,05 euro**	851 993,05 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**851 993,05 euros**	851 993,05 euros

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**851 993,05 euros**

Section d'investissement – Recettes

Il est précisé que les votes portent sur les montants « Budget primitif 2018 – Propositions nouvelles ».

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**850 000,00 euros**	850 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

Total		
Reste A Réaliser 2017 à reporter en 2018	**Budget Primitif 2018 Propositions nouvelles**	Total général crédits 2018
0,00 euro	**850 000,00 euros**	850 000,00 euros

Chapitre 001 – Excédent reporté	**1 993,05 euros**

Vote : Approbation par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir).

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**851 993,05 euros**

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre BECHET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-08

Nature : 7. Finances locales – 7.2. Fiscalité

Objet : Fixation des taux de la fiscalité 2018
Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 1er mars 2018 et conformément à la proposition de budget primitif 2018, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir voter les taux de la fiscalité directe 2018 sans augmentation par rapport à 2017.

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

Par 28 voix pour – 03 abstentions (M. MORISOT – M. CLEVY – Mme LOUH, par pouvoir), LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE comme suit les taux de la fiscalité directe 2018 :

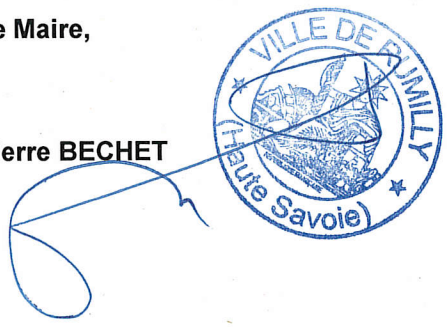
- **Taxe d'habitation 18,22 %**
- **Taxe foncière sur le bâti 12,12 %**
- **Taxe foncière sur le non bâti 41,04 %**

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre BECHET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-09

Nature : 7. Finances locales – 7.10. Divers – 7.10.1 Subventions et secours

Objet : Gala de boxe du samedi 14 avril 2018
Attribution d'un concours financier à l'association Boxing Club Rumillien
Convention de partenariat à intervenir entre l'association Boxing Club Rumillien et la Commune de Rumilly
Rapporteur : M. LE MAIRE

Le Boxing Club Rumillien va organiser, le samedi 14 avril 2018, un gala de boxe (combats de niveau international, de boxeurs professionnels et amateurs).

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 57 000,00 euros.

Il est proposé, dans le cadre de sa politique communale de soutien à l'organisation d'évènements festifs à fort retentissement, d'apporter une aide logistique et un concours financier à l'association, à hauteur de 6 000,00 euros.

Les modalités de versement du concours financier et les modalités de communication ont été mises au point dans le cadre d'une convention de partenariat, jointe en annexe à la présente délibération, dont les principaux points sont les suivants :

- La Commune de Rumilly s'engage à apporter :

 - d'une part, son soutien logistique et technique (mise à disposition du gymnase et du matériel nécessaire pour la manifestation) ;

 - d'autre part, un concours financier de 6 000,00 euros à l'association.

- L'association Boxing Club Rumillien s'engage à :

 - Apposer le logo de la Commune de Rumilly sur l'ensemble des outils de communication réalisés par le club à l'occasion de cette manifestation, en respectant la charte graphique qui lui sera transmise par les services municipaux (impression, affichage, flyers, dossier de presse, programme, et tout objet marketing ou textile).

 - Valoriser la Commune de Rumilly verbalement et évoquer ce partenariat lors des différents contacts avec la presse.

 - Organiser un ou deux points presse avant le gala avec les différents partenaires, dont la Commune de Rumilly.

 - Proposer des emplacements visibles de signalétique (banderoles, oriflammes) sur le site de la manifestation qui correspondent à l'engagement financier et technique de la Ville en proportion des autres partenaires.

 - Fournir des invitations « VIP » pour permettre à la Commune de réaliser des opérations de relations publiques.

 - Fournir des images et des photographies de la compétition, libres de droits.

 - Fournir un bilan de la manifestation ainsi que les retombées « presse » détaillées à l'issue de la compétition.

En cas d'annulation de la manifestation pour toutes raisons, le montant du concours financier sera reversé par le Boxing Club Rumillien à la Commune de Rumilly, déduction faite des sommes dépensées au titre de la manifestation sur présentation des justificatifs des dépenses réalisées.

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les termes de la convention de partenariat à intervenir entre le Boxing Club Rumillien et la Commune de Rumilly.

AUTORISE M. LE MAIRE à la signer.

ATTRIBUE au Boxing Club Rumillien un concours financier d'un montant de 6 000,00 euros, sous réserve de la réalisation effective de la manifestation et de la mise en œuvre des modalités de communication.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VILLE DE RUMILLY

Pierre BECHET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2018

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – Mrs ROUPIOZ – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes CHARLES – ROSSI – TROMPIER – GOLLIET-MERCIER – Mrs TURK-SAVIGNY – PAEZKIEWIECZ – MORISOT – CLEVY – BRUNET – CHEVALLIER

Absents excusés : Mme BONANSEA qui a donné pouvoir à Mme BONET – M. PARROUFFE qui a donné pouvoir à Mme DARBON – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY – M. Daniel DEPLANTE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – M. CHATELARD qui a donné pouvoir à M. PAEZKIEWIECZ – M. PEIGNON qui a donné pouvoir à M. BECHET – Mme LOUH qui a donné pouvoir à M. MORISOT

Absents : Mrs JARRIGE - COTTE

Mme GOLLIET-MERCIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-03-10

Nature : 7. Finances locales – 7.10. Divers – 7.10.1 Subventions et secours

Objet : Spectacle « Les chasseurs au cœur de la grande guerre » organisé par le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins
Attribution d'un concours financier à l'association « Souvenir Français », association en charge du volet financier de ce spectacle
Rapporteur : M. LE MAIRE

Afin de marquer la fin des commémorations de la première guerre mondiale et le centenaire de l'armistice, le 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins et la délégation militaire départementale, associés étroitement à l'éducation nationale, organisent du mardi 3 au vendredi 6 avril 2018, une semaine de représentations gratuites du spectacle « Les chasseurs au cœur de la grande guerre » à ROCHEXPO à La Roche-sur-Foron.

Ce spectacle retrace l'histoire de la grande guerre, en costumes d'époque, au travers de celle des chasseurs alpins dont sont célébrés, cette année, les 130 ans de la création, en associant diverses formes d'expression artistique et pédagogique : théâtre, musique, images d'archive, narration, lecture de lettres, son et lumière, humour, émotion...

Ces représentations sont destinées à l'ensemble des élèves de Haute-Savoie, de l'école primaire au lycée. Elles délivreront aux jeunes générations un message de paix et de réconciliation et permettront aux enseignants de l'intégrer pleinement dans l'enseignement historique, moral et civique.

Des élèves du collège Le Clergeon assisteront à ce spectacle.

La Commune de Rumilly, étant jumelée avec la 4ème compagnie du 27 Bataillon de Chasseurs Alpins depuis 2006, souhaite apporter son soutien financier à cette manifestation.

Il est proposé, dans le cadre de sa politique communale de soutien à l'organisation d'évènements festifs à fort retentissement, d'apporter un concours financier à hauteur de 500,00 euros à l'association « Souvenir Français », association domiciliée à Etaux en charge du volet financier de ce spectacle.

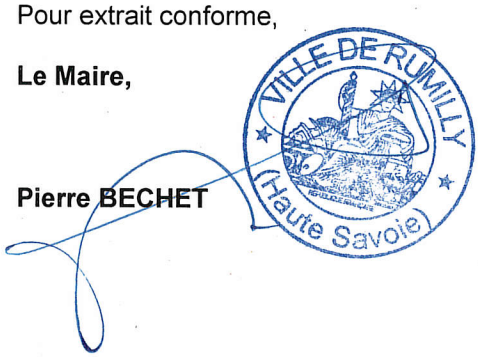
Les membres de la commission « Finances / Développement Interne » ont débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 22 mars 2018.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL ATTRIBUE à l'association « Souvenir Français » un concours financier d'un montant de 500,00 euros.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre BECHET